**Sujet :** [INTERNET] Complément info suite passage en mairie à l'attention de Mr Monteil
**De :** jean luc hennebert <jeanluc.hennebert71@gmail.com>
**Date :** 22/10/2019 13:58
**Pour :** "pref-enquete-arandon@isere.gouv.fr" <pref-enquete-arandon@isere.gouv.fr>

Bonjour ,
Suite à mon passage ce jour en mairie , je me pose un certains nombres de questions :
Quelle est la durée de vie des panneaux qui seront installés sur le site ?
En fin de vie des dits panneaux , qui a la charge du recyclage et son cout ?
Si le constructeur des panneaux n'est plus en activité lors de la nécessité de recyclage , la société Kronosol Sarl s'engage t elle à se substituer au constructeur défaillant pour assurer le recyclage et prendre en charge la totalité des couts y afférant ( Recyclage , enlèvement , évacuation , etc )
Vous souhaitant bonne réception
Jean Luc Hennebert
Provenance : Courrier pour Windows 10